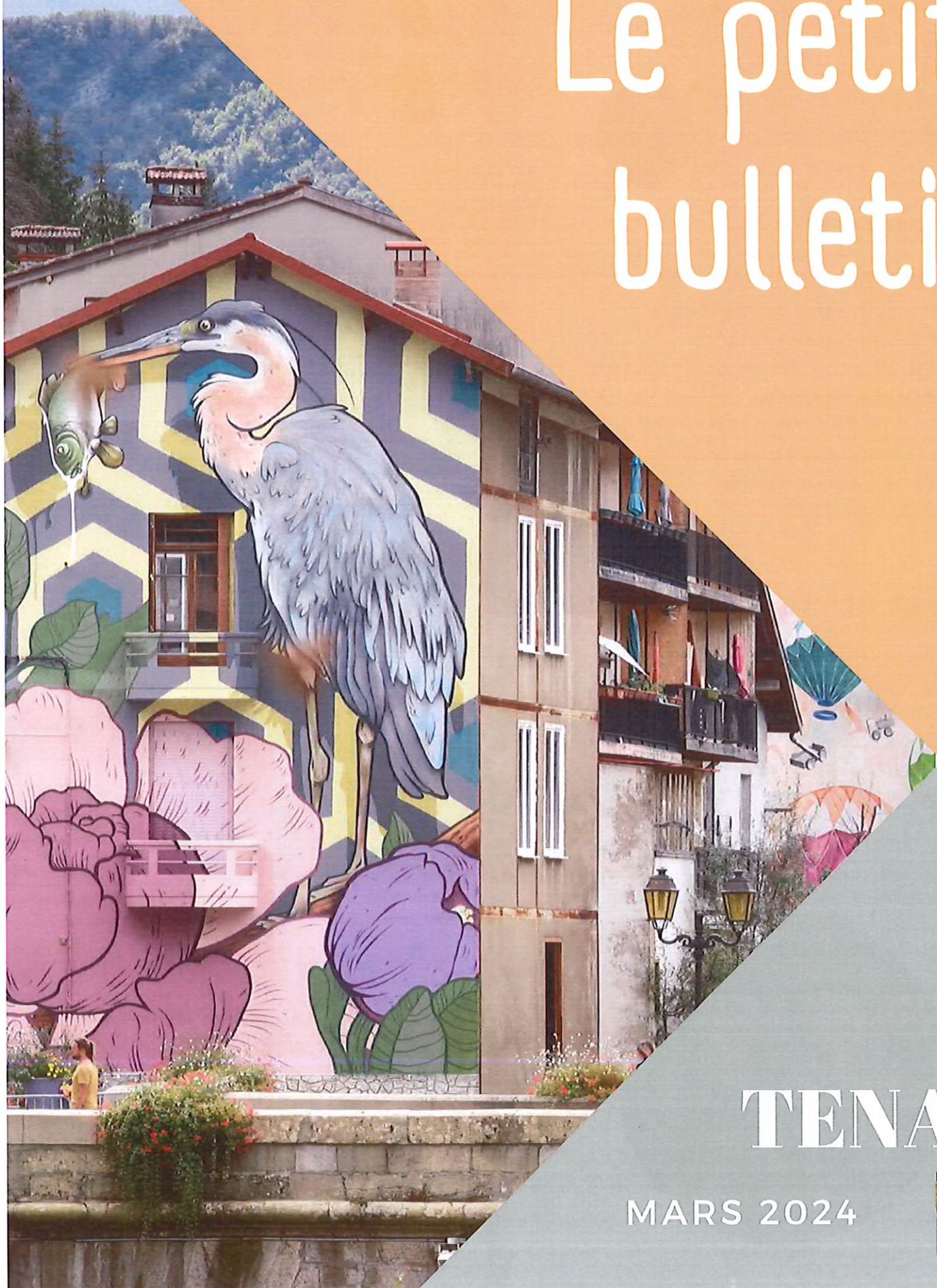


Le petit bulletin



TENAY

MARS 2024



APPEL AUX DONs - KHRÔMA

Dans le cadre du Khrôma festival 2024 qui aura lieu en septembre, les organisateurs font appel aux dons. Ils recherchent de la laine, du tissu, des rideaux en dentelle et même de vieux tee-shirts colorés. Une caisse est disponible en mairie pour déposer vos dons!



RECENSEMENT

Le recensement vient de se terminer. Tenay compte à ce jour 1033 habitants, soit un peu plus qu'en 2018. 743 logements ont été recensés, dont 85 résidences secondaires. Merci d'avoir réservé un bon accueil aux agents recenseurs, et un grand merci à eux pour le travail accompli. Rendez-vous en 2029.

CARNET BLANC

Le Vendredi 16 février, Gaël ALLAIN, Maire, a célébré le mariage de Samir BOUTGAYOUT et de Btissam MAGROUNI. Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.



MARDI DE L'EMPLOI

J

O

b

Venez à la rencontre des entreprises et des secteurs qui recrutent le 19 mars, de 9h à 11h, à la Salle des Fêtes de Tenay. Il n'y a pas besoin de prendre rendez-vous.

PHARMACIE

Depuis le lundi 12 février, la pharmacie a repris ses horaires initiaux : du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h30 à 19h.



NOUVEL AGENT D'ACCUEIL

Nathalie a rejoint notre équipe le 1er mars 2024. Elle était présente quelques jours en février pour un tuilage. Ancienne militaire, elle souhaite donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle. Elle remplace Solène au poste d'agent d'accueil de la Mairie.

DANSE SO FOLK

So Folk, association de Douvres, organise une soirée bal le samedi 23 mars 2024, à la salle des fêtes de Tenay. Un stage d'initiation à la danse est prévu à partir de 16h30. Un repas partagé est prévu avant le bal, qui est à 20h30.

L'entrée est payante : 8€ pour les étudiants, 10€ pour les adhérents, 12€ pour les autres.

Si vous souhaitez plus d'informations, merci de contacter ces numéros : 06.76.20.79.09 ou 06.32.03.28.83



FERMETURE RD1504

La route Départementale RD1504, au niveau de la Burbanche est toujours fermée. La déviation se fait par le Plateau d'Hauteville. La route devrait ré-ouvrir mi-mars, sauf aléas.



TENAY EN LIVE

Tenay en Live 4 a été un véritable succès avec plus de 200 entrées. Au vu de cette belle programmation cette soirée concert ne pouvait être que réussie.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain Tenay en Live qui se déroulera le samedi 28 septembre. Ce sera une soirée sous le signe du Rock, Hard Rock et Heavy Metal.



DON DU SANG

L'Etablissement Français du Sang organise une nouvelle journée de collecte. Rendez-vous le mercredi 27 mars, de 15h à 18h30, à la salle des fêtes de Tenay.

Nous avons besoin de sang, ne serait-ce que pour une femme qui accouche, un accidenté de la route, une personne atteinte d'un cancer...

Le don du sang est possible à partir de 18 ans avec un minimum de 50 kg.

Si vous êtes intéressé, apportez votre carte d'identité.



CHASSE AUX OEUFs

Le Sou des Ecoles organise une chasse aux œufs, le 22 mars au parc des Eaux Noires, à partir de 14h30.



OUVERTURE PROCHAINE

Ouverture prochaine d'une épicerie et d'un restaurant. Après un gros travail de remise aux normes de notre local communal, une supérette "Proxy" et une pizzeria/kebab vont réouvrir à Tenay. L'ouverture est prévue début avril.

OUVERTURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie est **ouvert uniquement le matin de 8 h 30 à 12 h 00 du lundi au vendredi et les samedis 09 et 23 mars de 8 h 30 à 12 h 00**

Pour joindre le secrétariat en dehors de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

FRANCE SERVICES

Accueil à la Mairie le
vendredi matin
sur rendez-vous
pris au préalable

06 22 95 90 58
ou

strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

**Permanences à la maison
médicale de St-Rambert le
samedi matin**

- Dr CUGNIET
(Tél 04 74 36 40 64) :
Le 09 mars

- Dr PACCALLET
(Tél 04 74 36 32 03)
Le 23 mars



DECHETTERIE

Jusqu'à 25 passages gratuits
par foyer et par an.



**A partir du 26ème passage
le coût est de
10 euros par passage**

ORDURES MENAGERES

- **Le vendredi 01 mars**
- **Le vendredi 15 mars**
- **Le vendredi 29 mars**



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac est payante et répercutée sur la taxe foncière. Pour connaître le calcul de cette taxe d'enlèvement des ordures ménagères, allez directement sur la page de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Incitative Déchets ».

SACS JAUNES

Vous pouvez les retirer en Mairie
ou au grand café, chez Jean Louis.

Prochaines collectes :

- **Le lundi 4 mars**
- **Le lundi 18 mars**

